

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussignée, MARTINE OUELLET, Chef services techniques, Direction principale Efficacité énergétique, Marketing et Ventes Grandes entreprises, pour la demanderesse Hydro-Québec Distribution, au 2 Complexe Desjardins, Tour est, 18^e étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La présente *Demande relative à la modification d'une modalité du Programme d'Initiatives industrielles – Grandes entreprises (PIIGE) du Plan global en efficacité énergétique* (dossier R-3574-2005) et la preuve du Distributeur (pièce HQD-1, document 1) ont été préparées sous ma supervision et mon contrôle ;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits allégués dans la présente demande amendée et dans la preuve ;
3. Tous les faits allégués dans la présente demande amendée et dans la preuve sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, ce 7 juillet 2005

(S) Martine Ouellet

MARTINE OUELLET

Déclaré solennellement devant moi à Montréal,
ce 7 juillet 2005

(S) Suzanne Rousseau (# 142.362)

Suzanne Rousseau
Commissaire à l'assermentation
pour le district de Montréal.